



LE TRIBUNAL JUDICIAIRE (1ÈRE PARTIE)

FORMATION EN E-LEARNING

Le tribunal judiciaire est la juridiction de droit commun de première instance en France. Il est compétent pour la majorité des litiges civils (famille, immobilier, contrats) et commerciaux, quel que soit le montant. Il comprend aussi le tribunal correctionnel pour les délits.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation

OBJECTIFS

1. Maîtriser les fondements légaux relatifs au fonctionnement du tribunal judiciaire.
2. Comprendre le rôle et les obligations des différents acteurs du tribunal judiciaire ainsi que leurs compétences.

PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. Histoire, organisation et évolution du tribunal judiciaire

1. Origines et développement du système judiciaire français
2. Réformes récentes et création du tribunal judiciaire

II. Dispositions communes à toutes les procédures devant le tribunal judiciaire

1. Introduction de l'instance devant le tribunal judiciaire
 - a. Dépôt de la requête
 - b. Notification aux parties concernées
 - c. Fixation de la date d'audience
2. Constitution d'avocat devant le tribunal judiciaire
 - a. Obligation de représentation
 - b. Rôle de l'avocat dans la procédure
3. Conclusion devant le tribunal judiciaire
 - a. Échanges écrits entre les parties
 - b. Dépôt des conclusions et des pièces justificatives
 - c. Clôture de l'instruction
4. Remise au greffe de la constitution et des conclusions devant le tribunal judiciaire
 - a. Conservation des pièces du dossier
 - b. Accès aux informations par les parties

III. Procédure écrite devant le tribunal judiciaire

1. Procédure ordinaire devant le tribunal judiciaire

- a. Étapes de la procédure ordinaire
- b. Échanges d'écritures entre les parties
- c. Prise de décision par le tribunal
2. Procédure gracieuse devant le tribunal judiciaire
 - a. Cas d'utilisation de la procédure gracieuse
 - b. Possibilité de transaction entre les parties
 - c. Homologation par le tribunal
3. Procédure à jour fixe devant le tribunal judiciaire
 - a. Caractéristiques de la procédure à jour fixe
 - b. Fixation des dates d'audience pour les différentes étapes
 - c. Respect des délais procéduraux
4. Juge unique au tribunal judiciaire
 - a. Compétences du juge unique
 - b. Simplification et rapidité de la procédure
 - c. Possibilité de faire appel de la décision

DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.

- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.france-pro-avocat.fr.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----